



L'ECHO DE BERNAY-SAINTE-MARTIN

N°17

Tournay

Malvau

Parançay

Petit Malvau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

Font. Bruneau

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget



« Marche de la Saintonge Dorée »

CEREMONIE DE NATURALISATION

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA NATIONALITÉ FRANÇAISE A SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Laure TROTIN, sous-préfète de Saint-Jean-d'Angély, a présidé la cérémonie d'accueil dans la nationalité française en l'honneur de 7 nouveaux citoyens français résidant à : Bernay Saint-Martin, Fontenet, Gibourne, Migré et Saint-Jean-d'Angély.

**le jeudi 11 juillet 2019, à 11h00,
à la Sous-Préfecture de Saint-Jean-d'Angély**

Elle a remis, au nom du Président de la République, à chacun d'eux la décision qui leur confère la nationalité française. Le petit film projeté et son discours ont insisté sur les valeurs de la République, les droits et devoirs générés par cette démarche pleine de sens.

Une belle assistance émue a assisté à ce moment très particulier pour les nouveaux citoyens français concernés, dont les maires des communes où ils sont domiciliés .



Photo signée Philippe Brégowy, Journaliste

Demander la nationalité française :
une volonté, un choix d'intégration dans la communauté française que Joseph Wells a revendiqué !

La preuve !

Carnet blanc chez les employés communaux



M. et Mme Marécaud

**Tous nos vœux
de bonheur
à ces jeunes mariés !**



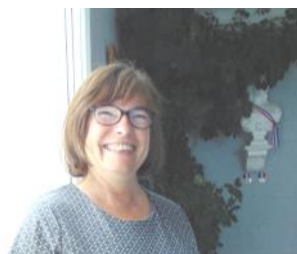
M. et Mme Carretero

SOMMAIRE

Le Mot de Madame le Maire

Cérémonie de naturalisation Carnet blanc	2
Le Mot de Mme le Maire	3
Investissements communaux	4/ 5
Voiries	6
Nuisances sonores et réglementation Divagation de chiens	7
Rentrée scolaire Transport scolaire	8
Jardinez autrement votre jardin sans pesticides	9
Plan Local d'Urbanisme	10
Eco-quartier des Mottes Ma commune / ma santé	11
Du vent dans les voiles à l'école de Bernay Interview de skipper	12/ 13
L'Ecomusée	14
Permis de sauver SDIS 17	15
Coup de cœur	16
Liste des associations de la commune	17
Ça s'est passé dans notre commune	18
Ça s'est passé dans notre commune	19
Programme 2019/2020 Les dimanches de Bernay	20/ 21
Mots croisés Annonces	22
Exposition 1914/1918	23
Numéros utiles	24

Bernaysiennes, bernaysiens,



Après une période estivale très complexe, particulièrement éprouvante en raison du manque d'eau, voici venu le temps des rires et des chants, dans l'île aux enfants....Non, çà c'était Casimir ! Plus sérieusement, voici venu le temps des bilans, celui de l'année qui s'achèvera bientôt, celui du mandat confié au Conseil Municipal qui, lui, prendra fin en mars 2020.

Le marché public est clos et vous allez assister aux travaux de notre éco- quartier, sa viabilisation, la boucle tempérée, alors que la rénovation du four à pain se poursuit. Nous pourrions rapidement procéder aux 1ères ventes de parcelles et relancer les organismes institutionnels qui ont des missions dans le cadre du locatif pour la suite de l'opération. La stabilisation des containers de Cyclad, la mise en place de claustras pour les masquer aboutiront cette fin d'année également. Par contre l'évolution de notre cimetière prend du retard : l'entreprise en charge de la réalisation de l'ossuaire ne cesse de repousser le chantier...Vous prendrez connaissance dans ce bulletin des autres travaux en cours ou terminés. Le suivi de l'espace de biodiversité à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes permettra de réinstaller notre rucher dans de meilleures conditions avant le printemps.

Lors d'une réunion au Conseil Départemental il a été rappelé aux élus les dispositions prévues pour soutenir le développement touristique de la ruralité. Notre plan d'eau, l'itinéraire muséographique, les cheminements doux rentreraient dans ce cadre. La réalisation du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie, outil indispensable pour accorder certains permis de construire, occupera nos réflexions afin d'optimiser notre potentiel en la matière.

Je terminerais ce « mot du maire », la question m'étant fréquemment posée, par vous proposer à nouveau ma candidature pour le mandat à venir. En effet, assurer au sein d'une équipe que vous aurez choisie, le suivi des projets déjà lancés et à venir me semble cohérent. Ces derniers seront élaborés de façon participative, avec vous. Les élections sont programmées pour les 15 et 22 mars et je dresserai avant, à votre intention, un bilan de fin de mandat exhaustif.



L'Echo de Bernay-Saint-Martin N°15 a été

Planifié par le Comité Rédaction et Communication : A. LIONELLO, A. POINOT-RIVIERE

Responsables de la rédaction, mise en page et publication : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO,

Mise en page : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO

Textes relus par : A. POINOT-RIVIERE, M. SCALBERT -LIONELLO, J. ALMERAS, L. MARECAUX

Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint-Martin

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

ISSN 1291-2166

Investissements communaux

UNE COMMUNE QUI N'INVESTIT PAS EST UNE COMMUNE QUI SE MEURT. Ce deuxième semestre s'est poursuivi avec des investissements dans les différentes opérations du budget communal.



Au 42 Grand Rue à Bernay (ancienne maison de retraite), il a fallu procéder au remplacement de la chaudière à gaz qui arrivait à bout de souffle ainsi qu'au remplacement du ballon d'eau chaude dont la capacité était devenue insuffisante pour les locataires de l'immeuble. Le Conseil municipal a opté pour une chaudière automatique Ökoffen à granulés de bois de 56kw pour un montant de 32 136,32 € subventionné à 50% dans le cadre des économies d'énergie.

Cette source d'énergie, fabriquée localement avec des sciures non traitées devrait nous permettre de diviser par 3 la facture énergie et de diminuer sensiblement notre empreinte écologique

Investissement : Chaudière et ballon d'eau chaude 32 136,32 € TTC

Le tracteur (vibrations) et le fourgon (rejet du contrôle technique) ont fait leur temps. L'achat de véhicules s'est avéré nécessaire et permet également d'améliorer les conditions de travail de nos employés municipaux.

Investissement :
Prix du boxer 18 771,61 € TTC
Achat du tracteur 65 480,00 € TTC



Les branches coupées s'amoncèlaient dans les jardins ou sur le terrain communal. Que faire de tous ces tas ? Si ce n'est du BRF (Bois Raméal Fragmenté) à mettre autour de nos plantations!!!

Jusque là, la commune sollicitait la Communauté de Communes ou Cyclad afin d'utiliser leurs broyeurs de végétaux. Depuis 2018, les élus de ces 2 collectivités ont décidé de ne plus réparer les 4 engins qui étaient en panne.

L'idée d'un achat commun avec d'autres communes a émergé et en juillet 2019 la commune a acheté un broyeur de végétaux (jusqu'à 15cm de diamètre) qui au travers d'une convention d'un quota d'utilisation en heures servira également aux communes favorables à cet achat groupé: Courant, Saint Loup, Nanchamps, Chantemerle-sur-la-Soie, Puyrolland et Saint-Mard.

Les communes participeront au prorata de leur utilisation à l'investissement réalisé par la commune ainsi qu'à l'entretien régulier du broyeur. Ce matériel est tractable et sera mis à disposition des citoyens de la commune suivant un planning et des modalités d'utilisation précises.



Investissement : broyeur de végétaux 21 628,32 € TTC



Aux services techniques, le renouvellement du matériel pour la taille des haies,

l'élagage ont nécessité l'achat d'un taille haies et d'une élagueuse afin d'assurer ces travaux d'entretien dans les meilleures conditions de sécurité.



Investissement :
Taille haies 468,95 € TTC
Élagueuse 369,36 € TTC

Investissements communaux

Equipement de la salle polyvalente



Dans l'optique d'améliorer la convivialité de la salle polyvalente et plus particulièrement lors de repas de mariage, le conseil municipal a voté l'achat de 25 tables rondes de diamètre 160 cm et 180 avec 3 chariots de manutention. Ce matériel servira uniquement à l'intérieur de la salle.

Investissement : Tables 6 525,95 € TTC
Chariots 924,28 € TTC

Espace bibliothèque

Dans l'espace informatique de la bibliothèque, la municipalité a mis à disposition des habitants des ordinateurs et une imprimante pour leur permettre d'effectuer toutes les formalités administratives par internet notamment dans le cadre de la politique de dématérialisation. Le matériel informatique devenant rapidement obsolète, nous avons procédé au renouvellement de 2 ordinateurs.



Investissement : 1 391,75 € TTC

ACCESSIBILITE

Dans le cadre de l'ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée) avec un engagement sur une période de 3 ans, la municipalité a réalisé les aménagements nécessaires à l'intérieur du bâtiment de la mairie pour permettre l'accessibilité et l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Investissement : mise en conformité des sanitaires 552 € TTC

Les vasques de fleurs

Les buses en béton se détériorent, difficiles à restaurer et le Conseil municipal a décidé de renouveler l'ensemble du parc de jardinières. La municipalité a opté pour 35 pots en polyéthylène avec petite réserve d'eau de diamètre 1200mm et 800mm de différents coloris.



Investissement : 9 925,20 € TTC

LA VOIRIE

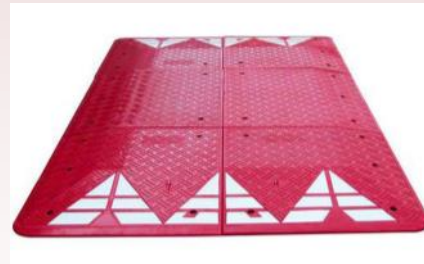


Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires par les structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics) dans les espaces publics comme les rues, jardins, parcs, ou encore bas-côtés de routes est interdite par la loi . Dans le cadre de la politique «**Terre Saine** », du matériel technique a été acheté pour désherber caniveaux et trottoirs.

**Investissement : brosse de désherbage
5 220,00 € TTC**

Les coussins berlinois

Vu les lenteurs de la DIR(Direction Interdépartementale des Routes) pour mettre en place les différents dispositifs de ralentissement à divers endroits de la commune, le Conseil municipal a décidé l'acquisition de 4 coussins berlinois que nous installerons sur des voies communales.



Investissement : 3 946,32 € TTC



Nos routes se détériorent suite au trafic routier et aux conditions climatiques. Chaque année, un budget important est consacré à la réfection des chaussées et trottoirs de notre commune .

Cet effort s'est poursuivi en 2019 que ce soit en utilisant la technique du « point-à-temps » ou par la pose d' un nouveau revêtement avec un renforcement des bas-côtés.

- Point à temps automatique du **CIMETIÈRE DE BERNAY** à la RD212 E3 (**route de Grolleau**) effectué par le Syndicat Départemental de la Voirie, en septembre pour un montant de **2 322,18 € TTC**.

- Enduit monocouche prégravillonné **RUE DU SUREAU** à BERNAY effectué par le Syndicat Départemental de la Voirie, en août pour un montant de **2 324,64 € TTC**.

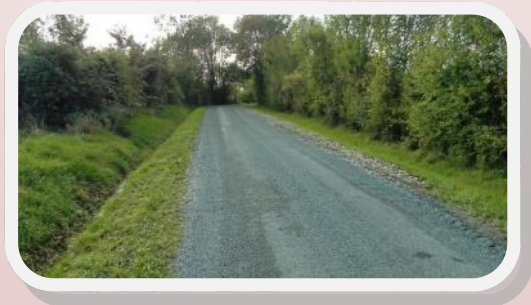


- Remaniement de la chaussée et revêtement bicouche **CHEMIN DE LA FONTAINE DE BOINE** (route du paillé) effectué par Longuépée Travaux Publics de Muron, en août, pour un montant de **2 616,40 € TTC**.



- Revêtement bicouche voirie et trottoirs **ALLEE DES CASTORS** (lotissement du Chêne vert) effectué par Longuépée Travaux Publics de Muron, en septembre, pour un montant de **21 548,32 € TTC**.

- Remaniement de la chaussée et revêtement bicouche **CHEMIN DES MINOTIERS** (route derrière le garage Gratiot) effectué par Longuépée Travaux Publics de Muron, en septembre, pour un montant de **18 643,02 € TTC**.



Investissement depuis début 2019: 59 430,72 € TTC

NUISANCES SONORES—DIVAGATION DE CHIENS

Ou « Quand la tolérance et le respect mutuel sont de mise ! »

« Madame le Maire vous n'allez pas nous embêter comme si nous étions en ville ! ». J'utilise ici un français écrit bien éloigné des termes employés alors... Et pourtant, si, à la campagne les règles sont généralement les mêmes que dans un milieu urbain ; Qu'il s'agisse de l'urbanisme, des déclarations de travaux, des nuisances sonores, de la circulation, des divagations, des assainissements...des textes nationaux régissent les droits et les devoirs de chaque citoyen : Une règle générale, mais une multitude d'arrêtés locaux émis par les préfetures ou les mairies qui peuvent alléger ou renforcer ces règles. Nous habitons en milieu rural, avec ses forces et ses faiblesses, sa qualité de vie et ses atouts. Ne dénigrons pas ce qui contribue à la spécificité de la campagne, ses bruits, ses odeurs...



Prenons les bruits pour exemple, avant l'heure ce n'est pas l'heure, après l'heure ce n'est plus l'heure ! Cet adage s'applique aux travaux, au bricolage, au jardinage, etc... Il n'est ainsi pas autorisé de percer un mur en pleine nuit ou tondre sa pelouse à toute heure de la journée le week-end.

Le Conseil National du bruit a établi un avis général sur des horaires simple à retenir. Il considère ainsi que le bricolage et le jardinage sont possibles tous les jours ouvrables de 8h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Mais ces horaires peuvent être contextualisés à l'échelon local par un arrêté du maire. Il peut apporter des prescriptions complémentaires au code de la santé publique. Peut-on faire des choix différents dans notre milieu rural ? **A vous de nous le dire !** Par exemple, en Haute-Garonne, l'arrêté préfectoral se cale sur l'avis du Conseil National mais élargit l'usage d'un appareil de bricolage le dimanche et les jours fériés de 16h à 18h.

Chez nous j'entends fréquemment :

« **Je travaille toute la semaine ! C'est le week-end que je peux nettoyer, débroussailler, mon jardin** ». ou bien, « **Il faut interdire les travaux dans les champs le week-end, les**

tracteurs sont trop bruyants ! Je veux pouvoir me reposer». Nous sommes à la campagne et l'agriculteur n'a pas toujours le choix ! Il est souvent contraint par la météo, la récolte qui n'attend pas. Il est l'essence de la ruralité ! Complicé de vivre ensemble, de partager le même espace...Echanger avec ses voisins, en toute fraternité, les prévenir lorsque vous avez envisagé des travaux, se respecter les uns les autres suffira-t-il ?

Discuter avec le voisin responsable de la nuisance qui vous dérange. Peut-être ne s'en est-il pas rendu compte.

S'organiser avec lui afin de minimiser la gêne : vous prévenir mutuellement, convenir d'un horaire qui ne dérange pas ou tondre vos pelouses respectives au même moment. L'occasion d'une rencontre !

Il existe certainement une solution convenant aux deux parties. Il peut être parfois préférable de supporter une journée continue de travaux plutôt que de retrouver le marteau-piqueur trois week-ends successifs...

Le bon sens doit être au rendez-vous !

Médiation et action

En cas d'abus, envoyez à votre voisin une lettre recommandée afin de lui rappeler la réglementation en vigueur et les engagements que vous aviez pris ensemble. Il est aussi possible de faire appel à un conciliateur qui va essayer de trouver un terrain d'entente.

Les démarches administratives : si aucune conciliation n'est possible, adressez-vous à votre mairie. Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire est en effet garant de la tranquillité publique.

Les démarches judiciaires : plusieurs recours sont possibles, au civil comme au pénal.



Rentrée scolaire 2019

L'heure de la rentrée a sonné... elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissage, de rencontres et de projets partagés. Les élèves ont repris le chemin de l'école du Regroupement Pédagogique Concentré, situé à Bernay-Saint-Martin, où ils ont été bien accueillis par leur maître et maîtresse.

Néanmoins, nous constatons une légère baisse des effectifs pour cette rentrée 2019 avec une moyenne de 22 élèves par classe, soit 133 élèves issus des communes de Bernay-Saint-Martin, Migré, Saint Félix, Ligueuil et quelques-uns d'autres villages.

Les enseignants ont rapporté plusieurs projets de leurs valises et conserveront certains pour le plus grand plaisir des enfants. En effet, les GS/CP participeront de nouveau à « école et cinéma » (projet culturel où les élèves ont l'occasion d'aller à trois reprises dans l'année au cinéma de Loulay). Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 participent au concours du prix de lecture des Incorruptibles où le but est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions de lecture autour d'une sélection de qualité. Enfin, les « grands » de l'école (CE2 au CM2) participent à un projet pluridisciplinaire autour de la biodiversité et de la mer (voir article ci-joint).

L'année sera aussi ponctuée par divers événements comme le marché de Noël, le carnaval et la fête de fin d'année.

Nous souhaitons à nos élèves une excellente année scolaire, riche en apprentissage, en découverte et en épanouissement personnel.



Transport scolaire 2019

La rentrée scolaire a inauguré la nouvelle prise de compétence du transport scolaire par la commune; Vals de Saintonge Communauté ayant renoncé à son exercice. Deux réunions d'information ont été organisées à l'école. Notre investissement a pour l'instant essentiellement pris l'allure de démarches administratives pour défendre les droits de tous les usagers. Je dis tous les usagers puisque les familles de communes environnantes nous ont également sollicités et elles ont eu raison ! Complexités administratives avec une application en ligne peu conviviale pour les parents, avec des erreurs de jugement porté par des agents de la région Nouvelle Aquitaine méconnaissant le territoire, avec une inéquité de traitement imposée aux habitants d'une même commune, et un financement non encore voté par la Communauté de Communes qui doit nous le rétrocéder... Notre choix, pour une année transitoire, a été de confier le transport de nos élèves aux transports régionaux, le temps pour nous d'élaborer un budget efficace et de définir des déplacements optimisés.



Les prix prohibitifs de la carte de transport pour presque tous les élèves de Bernay-Saint-Martin (multiplié par deux) a conduit le Conseil Municipal à apporter une compensation financière pour que tous ceux du Regroupement Pédagogique payent le même prix. Nous refusons de mettre le doigt dans cet engrenage car rien n'empêchera la région d'augmenter à nouveau les tarifs; Il est donc projeté l'achat de minibus qui nous rendront autonomes et pourront éventuellement servir d'autres actions municipales.

QUE DIT LA LOI ?

Afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour le grand public, la loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national a interdit, à partir du 1er janvier 2022, la vente aux particuliers



ainsi que la détention et l'utilisation par ces derniers, de tous les produits phytopharmaceutiques, à l'exception des produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique. Cependant, la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé de 3 ans l'échéance du 1er janvier 2022.

C'est ainsi, qu'à partir du 1er janvier 2019, les produits phytopharmaceutiques « de synthèse chimique » seront interdits pour les utilisateurs non professionnels. Cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Quelles alternatives naturelles aux pesticides ?

Pour jardiner "bio" il suffit de faire appel à nos souvenirs et se remémorer les gestes simples de nos grands-parents. Purin d'ortie, savon noir, bicarbonate de soude et un peu d'huile de coude, autant de méthodes efficaces et non polluantes.

- **Le savon noir**, par exemple, a de multiples vertus pour le jardin. Naturellement doté de propriétés insecticides et bactéricides c'est aussi un adjuvant de premier choix dans diverses préparations destinées au traitement. Efficace contre les pucerons, les chenilles, et certaines araignées, il s'utilise toute l'année sur les plantes annuelles et vivaces, rosiers, arbustes, arbres.



- **Le bicarbonate de soude et le vinaigre blanc** sont également d'excellents alliés du jardinier. Le bicarbonate de soude permet de désherber naturellement et c'est aussi un excellent protecteur des cultures contre certains champignons et parasites. On évite toutefois de le pulvériser directement sur les fleurs mais plutôt à la racine.

- **Le purin d'ortie**. C'est la reine des préparations du potager ou des jardins de fleurs. Il combine des qualités d'engrais naturel et d'antiparasite. Grâce à sa forte teneur en azote, le purin d'ortie apporte les éléments nutritifs indispensables à la terre et aux plantes.



- **Le paillage** : Afin d'éviter la prolifération de mauvaises herbes, les professionnels recommandent d'utiliser le "paillage". Cela permet de protéger les végétaux des bioagresseurs. A savoir aussi que l'aspérule odorante ou le lierre, limite la présence des mauvaises herbes. Si l'invasion est trop importante, privilégiez la lutte mécanique. Avec une tondeuse ou en versant de l'eau bouillante.

- **Le compost** : fini l'engrais chimique, désormais on utilise le compost. Cela permet, dans un premier temps de nourrir les habitants, puis dans un second temps d'apporter de bons nutriments au sol.



- **Le BRF (Bois Raméal Fragmenté)** A l'aide d'un broyeur de végétaux, le jardinier ou l'agriculteur va broyer les branches encore vertes car fraîchement coupées, et les incorporer au sol. C'est alors un véritable "transfert de fertilité" qui s'opère, avec un grand nombre d'avantages, parmi lesquels l'absence d'apports d'engrais de synthèse dans le sol, et la limitation voire la suppression de l'arrosage. Il est préférable d'épandre les BRF peu après le broyage, à l'automne ou au début du printemps et de les incorporer rapidement à la couche superficielle du sol (5 premiers cm).

N'oubliez pas que la commune met à disposition des habitants un broyeur à végétaux

Après plusieurs mois de réflexion partenariale, de travail en commission, le Conseil Municipal a validé les orientations générales du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** du plan local d'urbanisme lors du conseil du mois de septembre.

Élaboré en concertation avec les personnes publiques (DDTM, Chambre d'agriculture,...), les habitants et les représentants de la population agricole, le projet d'aménagement et de développement durable retenu propose 4 orientations :

- **Valoriser le cadre de vie communal au travers de son patrimoine naturel et bâti**

-Préserver la Trame Verte et Bleue, représentée par *Les cours d'eau notamment La Trézence*,

-Inventorier et protéger les milieux humides, protecteurs face aux risques d'inondation,

-Identifier et préserver les éléments patrimoniaux ainsi que les grandes propriétés marqueurs du passé communal,

-Préserver les paysages avec des cônes de vues privilégiés sur le territoire de Bernay-Saint-Martin



- **Développer l'économie en s'appuyant sur les richesses locales**

-Intégrer les projets d'évolution des exploitations agricoles dans le projet communal

-Permettre aux exploitations de diversifier leurs activités (transformation, vente locale, tourisme vert ...)

-Veiller à ne pas implanter l'habitat à trop grande proximité des exploitations agricoles et réciproquement,

-Permettre la création d'un espace de « coworking » au sein du tissu urbain du bourg

-Maintenir les deux zones d'activités de la commune, la Figerasse et la zone de la Gare

-Créer deux périmètres de revitalisation commerciale, l'un sur le bourg et l'autre sur le village de Parancay, traditionnellement plus commerçant avec le passage de la D939.

- **Organiser un développement urbain raisonné sur le bourg mais aussi les villages**

-Encourager la dynamique démographique et prévoir l'accueil d'environ 140 nouveaux habitants d'ici à 2030 générant un besoin d'environ 60 logements



-Engager une réflexion sur la densification de l'enveloppe urbaine

-Encourager la mixité fonctionnelle dans la zone urbaine en évitant les activités et les occupations incompatibles avec l'habitat,



-Développer le bourg mais aussi les villages, historiquement anciens bourgs des communes fusionnées

-Créer des cheminements doux entre les villages et avec le bourg

-Développer les liaisons douces vers les équipements au sein du bourg en aménageant le tissu urbain

-Prévoir la création d'un plan d'eau adjoint d'un espace détente près du village de Parancay

-Intégrer le projet d'espace muséographique sur le bourg



- **Une diminution des ouvertures à l'urbanisation**

L'ancien PLU ouvrait 65 ha à l'urbanisation. Le nouveau PLU prévoit l'ouverture à l'urbanisation d'environ 6 ha laissant ainsi la part belle au monde agricole.

Nous arrivons maintenant dans la dernière ligne droite, fastidieuse, la traduction de ces orientations en articles



réglementaires qui constitueront le nouveau règlement du PLU communal.

ECOQUARTIER DES MOTTES

Les entreprises du BTP ont le vent en poupe, débordée, beaucoup de chantiers et c'est tant mieux pour le développement économique du territoire, l'emploi. Par contre, cela n'est pas à l'avantage des collectivités qui n'ont plus ou très peu d'offres lorsqu'elles lancent leurs marchés publics. Qu'il s'agisse des Vals de Saintonge pour le cinéma par exemple, ou de notre commune, les retours ne sont pas fructueux.

En ce qui concerne notre éco quartier, nous n'avons eu que deux propositions pour la viabilisation, les entreprises Eiffage et Colas. C'est cette dernière, la mieux-disante, qui a été retenue avec un budget de 245 552,33 € HT, après avoir choisi de réaliser à l'interne deux tâches (évacuation des gravats, reprise de la terre végétale), décaler dans le temps les parkings enherbés et les marquages en résine. La proposition nettement supérieur au prévisionnel, verra la différence compensée heureusement par les dotations d'état obtenues.

Pour la boucle tempérée et le local technique abritant la tête de la pompe , le premier marché, composé de trois lots, infructueux, a du être relancé au mois de septembre. Cette fois-ci nous avons reçu une et une seule offre pour chaque lot. Elles semblent convenir aux attentes, et notre maître d'œuvre les analyse. Le rétro planning est en route :

Fin octobre
Réalisation du
forage de
réinjection

Fin novembre
1ère étape,
préparation du
terrain

Fin décembre
2ème étape :
début des
terrassements.

Fin janvier
3ème phase :
réalisation des
tranchées

Fin février :
4ème phase :
mise en place
des différents
réseaux

MA COMMUNE MA SANTE



Ma commune - Ma santé : où en sommes nous ?

Nous vous informions dans le dernier bulletin de l'engagement du CCAS pour faire bénéficier les administrés d'une mutuelle associative au coût très intéressant.

Après une réunion publique, trois matinées de rendez-vous personnalisés, ce sont une vingtaine de personnes ou foyers qui ont été reçus à la mairie par le représentant local de cette association.

Ces entretiens étant tout à fait confidentiels nous ne pouvons pas communiquer sur les résultats obtenus. Seul un couple nous a confié économiser ainsi 80 € par mois.

Que l'on souhaite ou non changer d'assureur quelques conseils sont de mise :

-Il faut absolument envisager de renégocier son contrat puisque les nouvelles mesures gouvernementales génèrent à partir de janvier 2020 le 0 reste à charge pour la dentisterie, les lunettes et bientôt les appareils auditifs. Il peut être judicieux de réduire le montant de leur couverture pour en renforcer d'autres, par exemple les soins paramédicaux mal remboursés.

Si vous souhaitez changer d'assureur, deux alternatives :

adresser avant la fin du mois d'octobre un avis de résiliation prenant effet à la fin de l'année (deux mois de préavis par lettre recommandée. La loi Chatel)

ou bien, si vous hésitez encore, à la réception de l'échéancier vous disposerez d'un délais pour résilier, généralement vingt jours, mais il faut alors penser à conserver l'enveloppe de l'avis d'échéance envoyée par votre assureur afin de prouver grâce au cachet de la Poste que celui-ci vous a été envoyé tardivement.

action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

La solution santé mutualisée disponible sur l'ensemble du territoire.

N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous !

Du vent dans les voiles à l'école de Bernay...



Pour cette année scolaire, l'école a choisi de travailler sur un projet axé sur **la voile et sur la nature**. Et c'est donc tout naturellement, que les enseignants ont souhaité sensibiliser les élèves sur la protection à l'environnement et la biodiversité marine. Inscrites au projet Label bleu, les classes de CE2/CM1 de Mme Doré et de CM1/CM2 de Mme Gelot ont parrainé chacune un skipper engagé dans la course de la mini-transat « la Boulangère » 2019.



Cette course nautique se fait sur les plus petits bateaux de course au large, de seulement 6,50m de long et en solitaire sans assistance. **87 coureurs, hommes ou femmes, d'une quinzaine de nationalités différentes** s'élancent au départ de La Rochelle pour relier en une semaine environ Las Palmas de Gran Canaria situé dans l'archipel des Canaries.



Puis deux semaines plus tard, les skippers rencontrent les Alizés, vents portants jusqu'à l'arrivée finale au Marin en Martinique.

Un exploit sportif pour certains, une aventure humaine pour les autres, cette course est un beau défi humain.



La classe de CE2/CM1 suivra durant toute la durée de la course le skipper **Thibault Blanchet**. Ce skipper a eu la gentillesse de venir à l'école le mardi 20 septembre pour partager un après-midi avec tous les élèves de l'école

La classe de CM1/CM2 suivra un skipper espagnol **Miguel Rondon**, originaire des îles Canaries.

Pour mieux s'imprégner de l'ambiance des marins, les élèves sont allés rencontrer leurs skippers dans le bassin des chalutiers au port de la Rochelle le jeudi 22 septembre.



Quel bonheur pour les enfants de découvrir le port, les bateaux et les marins !

Lors de cette sortie, des ateliers de sensibilisation à la pollution marine et à la protection de l'environnement leur ont été proposés par l'association *Surfrider Fondation Europe* et *L'E.C.O.L.E de la mer*.

Tous les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont également eu la chance de participer à **4 jours d'initiation à la voile** avec le Comité Départemental de voile 17 sur le plan d'eau de Saint Jean d'Angely.



Durant ce stage de voile, les enfants ont appris à naviguer sur des dériveurs.

Ils ont découvert comment manier les voiles, le gouvernail et ils ont pris du plaisir sur l'eau face à des sensations nouvelles pour beaucoup. Ils ont tous passé de très bons moments et le sourire sur leur visage en était une belle preuve.

Les élèves vont préparer **une exposition** sur ce beau projet qui sera présenté lors de la fête de Noël de

l'école, le **samedi 14 décembre après-midi dans la salle des fêtes de Bernay**.
Tous vous y attendent nombreux !

Interview de Thibaut Blanchet par les élèves

Voici une partie des questions qu'ont posées les enfants à notre skipper :

□ Vie personnelle et professionnelle :

- Quel âge avais-tu quand tu as fait du bateau pour la première fois ? **À l'âge de 2 ans, mes parents m'ont embarqué sur un bateau puis j'ai fait ma première croisière à 4 ans.**
- Voulais-tu être skipper quand tu étais petit ? **Je souhaitais être architecte navale. Je suis skipper depuis 2 ans seulement.**
- Comment es-tu devenu skipper ? Vers quel âge ? **Il y a 2 ans, c'est devenu une passion.**
- Quelles études faut-il faire pour devenir skipper ? **Aucune réellement.**
- Est-ce un métier difficile ? **Quand on aime, c'est plus facile ! Il faut savoir tout faire : bricolage, électricité, médecine, voile, administratif, recherche de sponsor, électronique...**
- As-tu peur : de tomber, de couler, des grosses vagues violentes, des tempêtes, d'être en manque de tes proches et de ta famille, de ne pas avoir assez de nourriture, d'eau, de ne pas réussir à bien dormir, des avaries et que ta coque se perce, ou que ton bateau casse, de tomber malade, sous le coup du stress de manquer une manœuvre ?... **Ma première peur est de tomber malade. Pour le reste, je suis toujours attaché pour ne pas tomber. Le bateau ne peut pas couler car il contient beaucoup de mousse et flotte donc quoi qu'il arrive !**

□ à bord de ton bateau :

- As-tu une bouée de survie ? **Oui et aussi une combinaison de survie toute orange pour nous voir de loin. Nous avons aussi un radeau de survie qui se gonfle tout seul.**
- As-tu un moteur ? Et des rames ? **Sur ce genre de bateau, nous n'avons pas le droit d'avoir de moteur pour cette course. Il y a une rame à bord.**
- Comment vas-tu dormir pendant la course ? **Quand on dort, le bateau avance tout seul grâce au pilote automatique que l'on règle en fonction des vents. Mais si le vent change il faut pouvoir changer la direction du bateau. En général, on dort par tranche de 20 minutes. Et on essaye de dormir une à deux fois par jour des siestes de 45 minutes. Ainsi dans la journée, j'essaie de dormir au moins 5h.**
- Combien de temps dure ton sommeil ? **Environ 5h par jour.**
- Comment fais-tu pour laver tes vêtements ? **On ne lave pas ses habits à bord ! Je pars avec beaucoup d'affaires. Ce qui me permettra de me changer sans avoir à les laver.**
- Es-tu habitué à naviguer la nuit sous la pluie ? **Je suis habitué à naviguer la nuit mais pas trop sous la pluie. Dans ce cas, je préfère utiliser le pilote automatique.**
- As-tu des lumières sur ton bateau ? **Oui. Il y a des lumières en haut du mât. J'ai aussi une lampe frontale. Quand c'est la pleine lune, il arrive souvent qu'on n'ait pas besoin de lumière. Les yeux s'habituent aussi très bien à l'obscurité.**
- Et comment fais-tu la nuit ? **J'utilise ma lampe frontale.**
- Que feras-tu si tu t'ennuies à bord ? **J'emmène avec moi deux livres mais je ne pense pas que j'aurai le temps de les ouvrir !**
- Quels sont les moyens de communication sur le bateau ? **Aucun téléphone. Juste une radio qui émet à 20-25kilomètres à la ronde pour parler avec les autres skippers. Un GPS qui sert de radar pour savoir localiser les autres bateaux autour de nous. Et une radio qui nous retransmet les informations de la course et la météo.**



Les repas :

- As-tu préparé tous tes repas à l'avance ? **Je vais le faire bientôt...**
- De quoi sont composés tes repas ? **Beaucoup de pâtes, de riz, un peu de viandes, des barres chocolatées énergisantes... Je prends aussi des plats lyophilisés.**
- Amèneras-tu plus de sucré ou de salé ? **J'aime plus le sucré mais l'idéal est plutôt d'amener du salé.**
- Quelle quantité de nourriture apportes-tu à bord de ton bateau ? **Pour 10 jours de course, je prends 15 jours de nourriture pour être sûr de ne pas manquer. Je prépare un sac pour chaque jour afin de savoir exactement ce que j'ai à manger par jour.**
- Combien d'eau te faut-il à bord du bateau ? **On a le droit d'apporter 60 litres d'eau dans notre bateau, c'est à dire environ 6l/jour (pour boire, manger, se laver.)**

-Les déchets :

- Comment vas-tu faire pour ne rien jeter à la mer ? **Je vais apporter un sac poubelle étanche dans mon bateau pour y mettre tous mes déchets.**

□ sur la mer :

- Quels animaux pourras-tu rencontrer lors de cette course ? **Des oiseaux, des dauphins, des baleines, des poissons, des poissons volants, des thons, peut-être des tortues.**
-
- As-tu déjà constaté de la pollution dans la mer ? **Oui pas mal de plastiques surtout au large de l'Espagne.**

□ sur cette course :

- Es-tu déjà allé en Martinique à la voile ? **Non c'est ma première traversée de l'Atlantique.**

Bon vent à Thibaut

NOTRE ÉCO-MUSÉE

L'un des facteurs de développement de nos campagnes s'appuie sur la venue de touristes qui visitent notre territoire à la recherche de calme, de verdure, de ruralité. Ils attendent également de l'activité.

Charente Maritime Tourisme, le Département, en font la promotion et attirent ainsi des visiteurs hébergés dans les gîtes et chambres d'hôtes de la commune. Deux gros projets sur Vals de Saintonge Communauté vont intensifier cela : le thermalisme à Saint Jean d'Angély, l'aménagement du site protégé de la « Trézence » sur les communes voisines de Puyrolland, Saint Loup et Nachamps...

Nous avons évoqué depuis quelques années la nécessité de mettre en œuvre des actions locales pour maintenir quelques jours sur place ces amateurs de tourisme vert. Pour l'instant, circuits pédestres et cyclables pour randonner, activité équestre, divers ateliers sont en ordre de marche. De nouveaux itinéraires rejoignant les secteurs de Loulay, Aulnay, Tonay-Boutonne sont à l'étude avec le souhait de relier par des boucles bien étudiées, les voies de Saint Jacques de Compostelle et la Flow Vélo qui traverse la région d'Ouest en Est, de la Dordogne à l'île d'Aix, très fréquentée par les cyclotouristes notamment.



Notre patrimoine est l'âme de nos villages et nous devons le mettre en valeur, le faire découvrir et vivre. L'itinéraire muséographique allié aux signalétiques adéquates racontera l'histoire de notre commune, son identité et ses trésors cachés. De notre église Saint Nazaire, classée, à la maison de monsieur Chassagnon, en passant par

l'abreuvoir, de la porte de l'ancien cimetière au pressoir du corps de ferme Chauvin, en passant par le lavoir, que de choses à animer, pour mieux comprendre et apprécier. Lourde tâche mais combien passionnante !

Une première réunion à laquelle étaient invités les habitants intéressés par le sujet a eu lieu le mercredi 25 septembre en soirée mais le temps pluvieux, l'horaire, le match Nous étions trop peu nombreux pour débattre des caractéristiques, objectifs à atteindre, actions à envisager.

Quelques grandes lignes se sont dessinées cependant :

- Avant toute chose, aller visiter des lieux similaires ou non, réalisés dans les communes du territoire afin de mesurer l'impact, l'organisation des espaces, ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas, les thèmes abordés pour ne pas reproduire....
- Poursuivre l'inventaire initié sous la houlette de Joël Ducourroy lorsque nous avons débarrassé la forge. Il comporte des objets de la vie quotidienne, des outils professionnels, des objets publicitaires, des traces écrites, journalistiques, des livres, photos et objets plus personnels... Deux gros ancrages sont la forge et le pressoir pour aborder les métiers et la vie économique après la grande guerre.
- Imaginer une organisation des lieux fonctionnelle avec une possibilité d'offrir un espace « buvette » aux visiteurs.



Une belle promenade qui pourrait se terminer pourquoi pas, par un parcours au bord du Sureau.

PERMIS DE SAUVER SDIS 17

Ce sont deux sapeurs-pompiers professionnels de Lyon, Mehdi Boudjema et Ganeme Aslouné qui ont créé cette application après avoir eu une expérience malheureuse.

Lors d'une soirée ils ont découvert qu'une jeune femme était décédée à deux pas du restaurant où ils dînaient.

Avec leur nouvelle application, ils auraient été géolocalisés et les secours les auraient appelés.

Une application mobile qui permet aux pompiers du département de localiser des secouristes ou de simples citoyens volontaires qui seraient à proximité d'une victime en urgence vitale. Il s'agit de lui porter les premiers secours le plus vite possible.

Une minute gagnée pour les premiers secours c'est 10% de chance de survie en plus

Une appli recommandée par les SAPEURS-POMPIERS de la Charente-Maritime

L'APPLI QUI PEUT SAUVER DES VIES !

Participez à la chaîne des secours !

INSCRIPTION SIMPLE, RAPIDE, SANS ENGAGEMENT ET GRATUITE.

TÉLÉCHARGEMENT SUR

OU SUR www.permisdesauver.info

Une convention a été signée ce mercredi 3 juillet par la SDIS 17 (Service Départemental d'Incendies et de Secours de Charente-Maritime) et la société "permis de sauver" qui a mis au point une application mobile, déjà en service dans 21 départements.

L'objectif est de **gagner du temps en créant un réseau de secouristes volontaires bénévoles**, pour compléter la chaîne de secours. Aujourd'hui il faut en moyenne 14 minutes aux pompiers de Charente-Maritime pour se rendre auprès d'une victime, mais une minute de gagnée c'est 10% de chance de survie en plus

Géolocalisation des citoyens prêts à porter secours

Pour augmenter les chances de survie d'une victime, devenez les premiers maillons de la chaîne de secours avant l'arrivée des sapeurs-pompiers ou du SAMU.

NOTIFICATIONS INSTANTANÉES

- > Réception d'alertes
- > Messages préventifs localisés.

GUIDAGE PRÉCIS

- > Calcul automatique de l'itinéraire pour rejoindre la victime.

ACCÈS AUX MOYENS DE SECOURS

- > Géolocalisation des défibrillateurs à proximité.

UN RÉSEAU DE CITOYENS SECOURISTES

- > Compétences des utilisateurs vérifiées (présentation des diplômes).

« Lire, c'est voyager; voyager, c'est lire » Victor Hugo

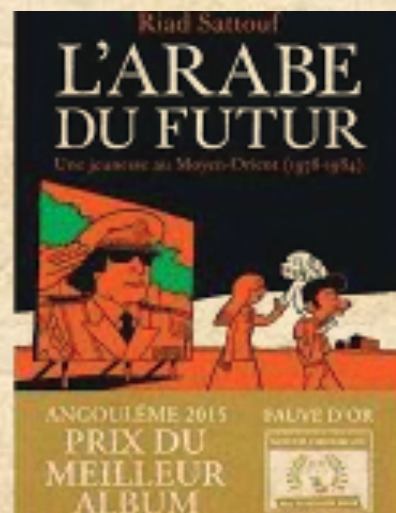
BD *L'arabe du futur*

J'ai découvert la BD pour adulte en dévorant les 4 tomes de l'histoire vraie de Riad Sattouf . De 1978 à 1992 ce petit blondinet grandit auprès d'un père Syrien et d'une mère Bretonne . Il essaye toujours de s'adapter selon qu'il vit dans le village désertique de la famille de son père près de Homs ou qu'il retourne en France auprès de sa grand-mère maternelle au Cap -Fréhel . Riad ne veut pas décevoir son père épris de culture arabe alors il essaye d'apprendre le Coran et les rituels familiaux et scolaires.

Mais il est toujours en décalage et même s'il vit des situations humiliantes le lecteur suit ses aventures Syriennes avec avidité .

Riad aura deux petits frères en France , ces séjours lui permettent de fréquenter l'école primaire puis le collège où ses talents de dessinateur l'aident à se faire une place .

Ces quatre albums sont remarquables pour la construction graphique simple mais très efficace dans le dessin des lieux et personnages. Le choix d'utiliser deux couleurs par chapitre est génial. Je me suis régalée du contenu des bulles mais aussi des informations historiques qui enrichissent et informent sans nuire à l'histoire si particulière de cette famille tiraillée entre deux cultures différentes .



Jocelyne

Né d'aucune femme de Franck Bouisse ***Nouveauté 2019***

« Né d'aucune femme » de Franck Bouisse, superbe roman , écrit dans une langue puissante.

Le talent de Franck Bouysse est de nous faire toujours approcher du drame, nous le faire frôler, nous y plonger tout entier avec une telle maîtrise que l'horreur en est sèche, acceptable dans toute sa brutalité, jamais « gore », toujours calculée et froidement accomplie. Presque naturellement.

Le roman est construit avec une habileté diabolique, mettant au jour les motivations des uns et des autres, les silences des taiseux, les justifications inavouables, les compromissions, les faiblesses, les peurs, ...

Tous ces sentiments humains qui, en ces temps, profitaient à ceux qui tenaient le manche par le bon bout, ceux qui se considéraient au dessus des lois par lesquelles ils asservissaient la population « d'en bas », ceux dont nul n'osait remettre en cause l'autorité et le droit de vie, voire de mort, sur autrui, ceux qui s'auto protégeaient dans des connivences et des services rendus, ceux qui, nantis d'un peu de pouvoir local, en écrasait tous ceux qui les entouraient.

Tout cela dans un amour de la langue que Franck Bouysse a transmis à son héroïne qui se gave de mots volés dans les journaux qu'elle lit à la dérobée et que, pourtant, elle ne comprend pas toujours. Ils restent, pour elle, le moyen de la « faire voyager en faisant taire ce qu'ils ont dans le ventre, pour faire place à quelque chose de supérieur qui est du rêve ».

Ces mots « magiciens » qu'elle ne comprend pas sont sa « nourriture » et sa « musique », son « âme ».

Ils sont le support d'une histoire magnifique puisqu'ils sont capables d'atténuer le caractère et les épisodes terribles même dans l'insoutenable.



LES ASSOCIATIONS DANS NOTRE COMMUNE

ASSOCIATION	ACTIVITE	CONTACT
CERCLE POPULAIRE DE L'ESPERANCE DE BREUILLES	Animations de village	M. GUEGUEN Bernard tel : 06 40 12 47 71
CLUB DU 3ème AGE	Animations	Mme FERRU Monique tel : 06 70 34 15 88 Jeanpaul.monique@wanadoo.fr
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE ACCA	Chasse	M. FLORAC Francis tel : 05 46 58 64 05 francis17@orange.fr
CLIN D'OEIL PHOTO MEDIA CLUB BERNAYSIEN	Photographie vidéo P.A.O.	M. BAUDRY Claude tel : 06 19 93 48 61 baudry.claude@orange.fr
HELIOTERRE	Eco-hameau	Mme MARTIN Anne-Marie tel: 06 74 70 46 44 http://helioterre.eklablog.com
BIBLIOTHEQUE DE BERNAY-SAINT-MARTIN	Prêts de livres, CD, animations.	Gestion bénévole tel : 05 46 33 36 13 bibliothequebernay01@orange.fr
LE LIANT	Randonnées pédestres et VTT	M. DAVID Frédéric tel : 06 22 70 02 90 aud.17@hotmail.fr
TRAINS-VOLANTS	Cerfs-volants	M. GUIGNET Daniel tel : 05 46 33 85 30 trains.volants@orange.fr
BIEN VIVRE A BERNAY Permettre la mise en place, la pratique, l'organisation d'activités régulières et de manifestations ponctuelles publiques sur la commune.	Arts plastiques	M. DUCCOROY Joël tel : 06 88 90 68 86 ducorroy@club-internet.fr
	Palet	M. THOREAU Gilles et M. GUIBERT Jean-Marc tel : 05 46 33 81 54 - 06 50 08 64 95
	Taiji quan	Mme FRYSZOWSKI Olivia tel: 06 88 90 67 70 fryszowski@club-internet.fr
	Tarot	M.WEISS Gérard tel : 05 46 32 03 08
	Groupe de Yoga	Mme FEVRIER Chantal tel : 06 76 14 89 45 talou91@yahoo.fr
	Pilâtes	Mme TOUIHRI Nadège Mme DUPEU Brigitte tel : 06 86 42 33 16 – 06 75 02 52 59
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES LES ENFANTS EN FETE	Animations et projets scolaires	Mme PIOT tel : 06 79 11 22 02 aubernay@gmail.com
L'ATELIER SAUVAGET	Atelier « terre », activités culturelles en devenir (arts plastiques, spectacle vivant)	Mme CACCHIOLI Agnès tel : 06 60 41 61 07 ateliersauvaget@gmail.com
MARGOT SPORT	Animation, organisation, préparation de participation au sport automobile	M. MARGOTTON Sylvain tel : 05 46 33 88 96 - 06 32 90 58 21 margotsport@hotmail.fr
MINI-RACING 79	Voitures radio télécommandés électriques	M. KECINI Patrick tel : 06 24 00 34 01 patrickecini@gmail.com

Ça s'est passé dans notre commune!!!!



Leslie Hall (air de music-hall à la trompette)



Pierrick et Joël du groupe PLAKEOR (compositions personnelles)



Théo et Gilles (chansons françaises, Brassens)

UNE SCÈNE OUVERTE TRÈS ÉCLECTIQUE



Bertrand Meunier (Chante Brassens)



Jane et George (chansons anglaises et françaises)



Guy (chansons françaises détournées)



Jo Eley accompagnée de Tony et Robert (chansons anglaises et françaises)



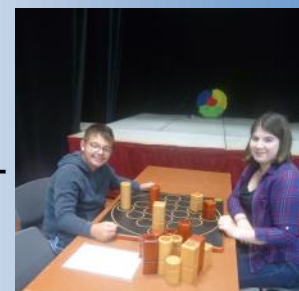
Jean Bauché (chansons américaines autour du thème de la prison)

JEU X ANCIENS

Un samedi de jeux anciens à la salle polyvalente initié par le conseil municipal des jeunes. Un après-midi de découvertes ou de redécouvertes comme le jeu de **QUARTO** : un plateau de 16 cases, 16 pièces différentes ayant chacune 4 caractères claire ou foncée, ronde ou carrée, haute ou basse, pleine ou creuse.

But du jeu : créer sur le plateau un alignement de 4 pièces ayant au moins un caractère commun. Cet alignement peut être horizontal, vertical ou diagonal.

D'autres jeux étaient à disposition comme le billard carrousel avec une queue de billard et 8 billes en bois, le jeu de cibles de dés, le suspens, le jeu de bowling de table, Jenga' la tour infernale, Trapenum(jeux de mains, jeu de malins), laby-toupies, etc...pour le plaisir d'un public qui aurait pu être plus nombreux.



Ce temps de jeu s'est terminé par collation et goûter offerts par l'équipe.

Ça s'est passé dans notre commune!!!!



Nos artificiers

Un 14 juillet qui a encore une fois réjoui grands et petits sous un temps magnifique. Différents stands installés à l'ombre ont accueilli jeunes et moins jeunes (fabrication de cerfs volants, création de lanternes, maquillage, jeux...).

Le tournoi de pétanque

s'est déroulé dans une bonne ambiance familiale avec des lots pour tous les participants.

Sous l'œil avisé et professionnel de Pascal, le tournoi de tennis ballon a attiré peu de joueurs: merci au président du Stade Boisseuillais d'avoir fait venir ses joueurs.

Le repas républicain préparé par Thierry a rassemblé plus de 140 «patriotes».



La fête s'est poursuivie avec défilés de lanternes, un bouquet de feux d'artifice, avec aux platines Alex qui nous a fait danser jusqu'au petit matin !!!

A L'ANNEE PROCHAINE

Une quarantaine de signaleurs ont assuré le bon déroulement de **la course «tour de Poitou-Charente»** qui a traversé notre commune .

Plus de 180 coureurs et près de 80 véhicules de la caravane cycliste publicitaire ont enchanté le public au bord de la route pour effectuer la « grimpe » de Puyrolland et atteindre l'arrivée de l'étape à Rochefort.

Merci à tous ces bénévoles



Camerata de Esquina

Dans le cadre des Eurochestreries qui fêtaient ses 30 ans et qui réunissent chaque année des musiciens de 15 à 25 ans, nous avons eu le plaisir d'accueillir à l'église de Saint Nazaire un ensemble à cordes brésilien, formé de jeunes étudiants en musique de l'Université fédérale de l'État de Rio de Janeiro (UNIRIO).

Les jeunes musiciens ont enchanté la centaine de personnes présentes avec des airs d'auteurs brésiliens comme Hector Villa-Lobos ou César Guerra-Peixe....

A l'issue de cette magnifique représentation, la municipalité a offert à chaque musicien un cadeau de produits locaux (miel de Sébastien et apéritif au safran de Joël)



LES DIMANCHES DE BERNAY

SAISON 2019/2020



Tous les spectacles débutent à 16 heures.



Chanson

Michel Boudaud

Michel Boudaud se reconnaît des influences, celle de Félix Leclerc et de Gaston Couté. Il rencontre Jacques Bertin et Julos Baucarne qui vont le conforter dans l'idée que la chanson peut être poétique et réaliste.



Musique

Yuko Hirota

Récital en l'église Saint-Nazaire de Bernay

Yuko Hirota, pianiste-compositrice née à Tokyo, a donné de nombreux récitals au Japon, en Suisse et en France. Ses compositeurs préférés restent Bach, Mozart, Schubert, Shumann, Chopin, Franck, Debussy et son maître Hiltbrand.



Théâtre

Nom de Dieu

Rencontre entre une clown et Dieu.

Écrit et interprété par Agnès Brion

Elle s'appelle Céleste. Elle voudrait marcher sur les eaux. Elle aime les prodiges, les exploits, les grands amours au cinéma.... Mais elle pointe à Pôle emploi.





Chanson

Alain Sourigues

C'est pas grave...
Accompagné par Jules Thévenot, guitare, harmonica...

Sourigues est dingue ! Au sens noble du terme. Et drôle et malin. Ses chansons, parfois graves, sont des plaisirs subtils aux rimes choisies et aux images pas toujours sages où l'écriture prend les libertés dans les limites qu'autorise le bon goût. Prince libertaire et théâtral, Sourigues est tout à la fois comédien, chansonnier et illusionniste.



Musique

Ensemble vocal Evasion

L'ensemble vocale Evasion composé d'une cinquantaine de choristes, est né il y a environ un demi-siècle. Le concert sur le thème « Si l'on chantait » mêlera le classique, et le religieux, sans oublier la variété.



Musique

Quintette Grosso Modo

Un concert qui nous emmène de l'univers baroque de Lully et Haendel à la musique actuelle de Léonard Cohen en passant par celle de Freddy Mercury et l'Alleluia de Mozart.



Théâtre

Compagnie Tintamarres

Comment rester digne après 367 jours dans une cave.
Mise en scène : Jean-Claude Horn & Christine Knaub.

Suite à une grave épidémie, les habitants d'un immeuble sont obligés de se réfugier à la cave. Dans cet univers confiné, intrigues et affrontements font apparaître la personnalité de chacun. Tout public.



Musique

Brit-Trip

Un spectacle musical avec uniquement des britanniques sur scène mais ouvert à tous. Food-truck aux couleurs de l'Union Jack.



Scène ouverte et fête de la musique

entrée gratuite

HORIZONTALEMENT

- A Repas gras.
- B Adjectif qui sera d'actualité au mois de mars.
- C Relative à l'enseignement assisté.
- D Fabuliste grec. Langue.
- E Parla à contre-courant. Accompagne in au naturel.
- F Échassier inversé. Vieille poste.
- G Nouveaux. Orientation.
- H Grues désarticulées. Préposition.
- I Département. Devenir muet (s').
- J S'applique à une chaussure abîmée.

VERTICALEMENT

- 1 Une façon de recycler.
- 2 Viendra en mars. Jeu de boules du midi.
- 3 Chasseurs qui introduisent un chien dans un terrier
- 4 Vingt faces.
- 5 S'affaiblit (s').
- 6 Pièce d'échec mal orientée. Avant midi.
- 7 Lisières. Répond.
- 8 Durillon. Adresse. Incompétent.
- 9 Rapace nocturne. C'est-à-dire.
- 10 Accompagne souvent une décision judiciaire

DIVERTISSEMENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D		■						■		
E						■	■			
F						■	■	■		
G								■		
H						■			■	
I					■					
J										

SOLUTION BULLETIN N°16

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	P	L	E	U	T	R	E	R	I	E
B	R	E	F	R	I	N	G	E	N	T
C	E	■	F	■	N	■	O	M	A	R
D	S	P	L	I	T	■	■	P	■	E
E	C	H	A	M	A	E	R	O	P	S
F	I	A	N	■	M	U	E	T	■	I
G	E	S	Q	U	A	R	R	E	■	L
H	N	E	U	T	R	E	■	R	A	L
I	C	■	E	■	R	■	C	A	L	O
J	E	X	E	G	E	S	E	S	■	N

ANNONCES

Créa'mod

Couture, retouches, créations sur mesures

Exemples tarifs retouches

JUPE :
 ourlet machine 8€
 ourlet invisible 14€
 changer fermeture 15€

PANTALON :
 ourlet machine 8€
 ourlet invisible 10€
 changer fermeture 15€

Confection sur mesures
 et créations ameublement
 sur devis

Déplacements à domicile possibles



Marie-Claire Deslande
 contact au 05 46 33 82 55
 messages au 06 70 37 23 80

Moulin de Sauvages
 17330 Bernay-Saint-Martin

RAPPEL

Les dates des élections municipales 2020 auront lieu les **15 mars 2020 (1er tour) et 22 mars 2020 (2ème tour).**

Conditions d'éligibilité

- Être de nationalité française ou ressortissant.e européen.ne
- Avoir 18 ans résolus le jour du scrutin
- Être inscrit sur la liste électorale au 1er janvier de l'année de l'élection
- Avoir satisfait ses obligations militaires (service militaire ou JAPD)

Clôture des inscriptions sur les listes électorales

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 7 février 2020**

EXPOSITION

BERNAY-SAINT-MARTIN

Salle polyvalente

du 9 au 13 nov.

Entrée libre - 10h à 18h

14
18



Nos Poilus de Bernay et de St-Martin

À la rencontre de 49 soldats morts pour la France à travers
des images, des textes, des objets authentiques et insolites.

Une exposition issue des recherches de Claude Baudry, généalogiste.
Incluant 2 expositions réalisées par les Archives départementales de Charente-Maritime :
"La Guerre 1914-1918 en Haute-Saintonge"
"Souvenirs familiaux de la Première Guerre Mondiale"

Avec le soutien de la Commune de Bernay-Saint-Martin (Charente-Maritime)





NUMEROS UTILES

ECOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
AGENCE POSTALE	05.46.33.83.40
MEDECIN	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parançaÿ</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-NAU-KAPUSTIK</i>	05.46.33.97.56
OSTEOPATHE	
<i>Cabinet Marion Moindreau</i>	09.81.23.72.51
PHARMACIE	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	05.46.33.98.16
URGENCES	
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue
17330 - Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

Fax: 05.46.33.83.76

E.mail : mairie@bernaysaintmartin.fr

Site: <http://www.bernay-st-martin.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9H00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Mardi, Jeudi et Vendredi: 14h à 18h00



Si vous souhaitez rencontrer madame le maire ou l'un de ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.